

□ Saved

- <https://www.lecourriercauchois.fr/actualite-354294-lillebonne-cantines-un-ajustement-des-t...>
- 2 min read

Lillebonne. Cantines : un ajustement des tarifs au profit des élèves de la Côte Blanche

Les élèves du collège de la Côte Blanche pourront finalement profiter du même tarif que les autres demi-pensionnaires du Département. Jeudi 7 décembre, lors de la séance plénière du conseil départemental, les élus ont corrigé l'anomalie signalée il y a quelques semaines par Dominique Métot. Le président du groupe Agir ensemble au Département (AEAD), conseiller départemental du canton de Bolbec, avait indiqué que l'"harmonisation" au 1^{er} janvier 2024 des tarifs de restauration dans les collèges à 3 € par jour générerait une inégalité.

Une subvention pour corriger

En effet, la règle votée le 12 octobre ne s'appliquait pas à cinq collèges adossés à des lycées, dont le service restauration est géré par la Région Normandie. Les familles devaient s'acquitter de tarifs variant de 3,22 € à 4 €. Les cinq collèges concernés étant Cote Blanche à Lillebonne, Bernard à Barentin, Saint-Exupéry à Forges-les-Eaux, Salmona au Tréport et Saint-Saëns à Rouen, pour un total de 1 857 demi-pensionnaires. Un autre collège, Louis Bouilhet à Cany-Barville (432 demi-pensionnaires), relevant pour sa part d'une convention tripartite avec le Syndicat mixte du collège et le Département, ne bénéficiait pas non plus de l'harmonisation. Mais le 7 décembre, à l'occasion du renouvellement de la convention avec le collège de Cany-Barville, la majorité départementale a revu sa copie. *"Afin de garantir l'équité entre les familles, le Département compensera l'écart en allouant une subvention spécifique au service restauration de ces six établissements, afin de leur permettre de reverser les sommes dues soit aux lycées, soit au syndicat mixte"*, explique Dominique Métot.

"Nous sommes satisfaits de cette avancée pour les familles. La prochaine étape sera de faire évoluer les critères d'attribution de l'aide aux collégiens pour la restauration et l'internat", indiquent Dominique Métot et Muriel Moutier-Lecerf, son binôme.

Generated with Reader Mode